

ZONE ÉCONOMIQUE SPÉCIALE DE POINTE-NOIRE

Le chef de l'Etat lance les travaux de construction

Le président Denis Sassou N'Guesso a posé, le 12 novembre, la première pierre de la construction de la Zone économique spéciale (ZES) de Pointe-Noire. Le chantier sera exécuté par le groupe Arise Congo, filiale d'Arise international.

Les premières unités de production seront opérationnelles fin 2023. Hormis cette ZES qui va créer quelque 24 000 emplois directs et indirects, il est également prévu celle de Brazzaville, d'Oyo-Ollombo et de Ouesso.

Page 16



Pose de la première pierre par le président de la République Adiac

COOPÉRATION

Orienter l'aide au développement vers les priorités du Congo



Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas ouvrant les discussions Adiac

Le gouvernement congolais a eu un échange, dans le cadre du forum des partenaires, avec les représentants de l'Union européenne, de la Banque africaine de développement et des Nations unies, à l'issue duquel il a été convenu d'orienter

l'appui technique et financier vers les priorités du pays. « Le gouvernement et l'équipe du système des Nations unies viennent de procéder à la révision du plan cadre de coopération pour l'aide au dévelop-

pement, afin de l'aligner aux piliers du Plan national de développement 2022-2026 », a indiqué la ministre en charge du Plan et de la Statistique, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas.

Page 5

MCDDI

Le bureau exécutif réaffirme son soutien à Euloge Landry Kolelas

Les membres du bureau exécutif national du Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral (MCDDI) se sont réunis le 10 novembre, à Brazzaville. Ils ont réaffirmé leur soutien au président national, Euloge Landry Kolelas, pour son attachement aux idéaux du parti et à l'alliance MCDDI-Parti congolais du travail. Par ailleurs, ils ont mis à profit cette réunion pour radier du parti Blaise Kangou et suspendre, à titre conservatoire, trois autres membres dissidents.



Page 2

AVIATION CIVILE

La sécurité civile et le BEA s'engagent dans la gestion des accidents

Le commandant de la sécurité civile, le général Albert Ngoto, et le directeur général du Bureau des enquêtes et d'analyses (BEA), Jean Verseau Rafils Mombouli, ont signé le 11 novembre,

à Brazzaville, un protocole d'accord qui les engage à travailler de concert dans la prévention, la sécurisation et la gestion des accidents impliquant tout aéronef civil sur le territoire congolais.

Les deux parties vont collaborer dans les opérations de recherche, de sauvetage et de secours consécutives à un accident ou incident d'aviation civile.

Page 6

EDITORIAL

Exporter le 6 novembre

Page 2

ÉDITORIAL

Exporter le 6 novembre

La Journée nationale de l'arbre, instituée au Congo en 1984 pour aider la terre à mieux se porter, s'est invitée à la COP27 organisée ce mois de novembre dans la ville balnéaire égyptienne de Sharm el-Cheick. Du haut de la tribune du sommet auquel étaient conviées les sommités de ce monde, le chef de l'Etat congolais a, en effet, rappelé que son pays mène depuis quarante ans une expérience unique en matière d'afforestation.

En République du Congo, le 6 novembre de chaque année a lieu sur l'étendue du territoire national une cérémonie au cours de laquelle, de la plus haute autorité au citoyen lambda, diverses espèces d'arbres sont plantées. L'objectif, comme expliqué plus haut, est de densifier les espaces verts et de sauvegarder l'environnement. A ce titre, le pays connaît un très faible taux de déforestation d'autant plus que cette expérience contribue à la régénérescence des sols.

Ceci ne signifie pas que le Congo est épargné par la pression du changement climatique. Au contraire. Dans de nombreux pays en Afrique comme ailleurs, les rigueurs du climat se traduisent en termes d'érosions, d'inondations, d'assèchement. D'où ce discours cohérent tenu depuis quatre décennies en faveur de la formation d'un consensus à l'échelle planétaire pour sauver l'humanité d'une disparition programmée.

En lançant solennellement la mobilisation de tous autour d'une « décennie de l'afforestation », le président Denis Sassou N'Guesso renvoie la communauté internationale à ses responsabilités, et tout particulièrement les nations nanties à faire preuve de magnanimité. Elles sont les plus polluées et le savent, elles annoncent des promesses rarement tenues et semblent placer leurs intérêts avant ceux de l'humanité tout entière. En oubliant qu'en cela nous scions la branche sur laquelle nous sommes assis.

Sharm el-Cheick ayant encore brillé par ses promesses, gageons que le message du Congo et tous les autres entendus en Egypte seront cette fois pris dans leur dimension hautement humanitaire.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

Le bureau exécutif du MCDDI réaffirme son soutien à Euloge Landry Kolelas

Réunis en session extraordinaire le 10 novembre à Brazzaville, les membres du bureau exécutif national (BEN) du Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral (MCDDI) ont réaffirmé leur soutien au président national du parti, Euloge Landry Kolelas.



Euloge Landry Kolelas

Selon les membres du BEN, le soutien au président national est motivé par une fébrile crise que traverse le MCDDI, dont une frange des membres s'est écartée de la ligne directrice de l'organisation fixée par les documents fondamentaux qui la régissent. Les membres dissidents ont publié récemment, à Brazzaville, une déclaration qui ne cadrerait

pas avec les idéaux du parti, estime le BEN.

En outre, le BEN justifie son soutien à Euloge Landry Kolelas pour son attachement aux idéaux du parti et à l'alliance MCDDI-Parti congolais du travail, socle de l'unité nationale. Les participants à la réunion du 10 novembre ont été édifiés par le président national du parti sur les dérives de ces

membres dissidents.

Ainsi, le BEN a accepté la décision proposée par l'instance de discipline et de contrôle de radier du parti Blaise Kangou. Les membres du BEN ont, en outre, infligé une suspension du parti, à titre conservatoire, à Rufin Makoumbou, Davy Mpassi et Joséphine Salakhanda pour, ont-ils expliqué, leur comportement séditieux, contraire aux textes fondamentaux de l'organisation. Examinant le point relatif aux cotisations statutaires, les participants à la réunion ont noté la nécessité de les relancer, de même que les cotisations spéciales. Le président national du parti a lancé un appel aux membres du BEN et aux militants pour s'acquitter de leurs obligations statutaires.

Par ailleurs, les membres du BEN se sont penchés sur la commémoration du 13e anniversaire de la disparition du président-fondateur du MCDDI, Bernard Bakana Kolelas, décédé le 13 novembre 2009 à Paris, en France.

Roger Ngombé

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chef de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédaction en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa-RDC- /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba

Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Ribhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint : Elvy Mombete
Coordonnateur : Rachyd Badila
Jules César Obebi, Siméon Ntsayouolo, Jean

Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Chef de service : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzongi

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

BRÉSIL-CONGO

La coopération en matière d'élevage bovin se développe

En marge de son séjour de travail à Pointe-Noire, le président Denis Sassou N'Gusso a assisté, vendredi, à la livraison au port par des partenaires brésiliens d'un important cheptel bovin.

Un peu plus de 3000 têtes de bœuf de la race Nélоре, en provenance du Brésil, ont été réceptionnées le 11 novembre au port autonome de Pointe Noire par le président Denis Sassou N'Gusso qui développe depuis plusieurs années une activité privée d'élevage dans le pays.

« Tous ensemble pour l'amélioration génétique des bovins au Congo » pouvait-on lire sur quelques banderoles déployées pour la circonstance dans l'enceinte du port autonome de Pointe Noire et sur le quai où le cheptel était chargé dans des véhicules pour être acheminé vers les parcs qui attendent de les héberger.

Vendredi 4 novembre, le chef de l'état était allé visiter ses ranches de Gamboma et Abala dans le département des Plateaux. Ces espèces sont destinées à abonder ces deux aires nouvellement implantées.

Dans le cadre du développement de l'élevage couplé à l'agriculture comme leviers de la diversification économique et des sources de revenu des travailleurs de ces secteurs, les 3082 têtes ajouteront à la qualité de l'offre et de la demande. Les Nélоре sont une espèce adaptée au climat tropical, ont expliqué les experts brésiliens qui les ont convoyés depuis leur pays à bord d'un impres-



Le troupeau de Nélорес, en provenance du Brésil, a débarqué le 11/11/2022 à Pointe-Noire (Adiac) et de l'élevage Paul Valentin de la République mérite d'être soutenu dans la mesure où

sionnant nef. Pour le ministre de l'Agriculture- Ngobo, l'initiative du président

« Il convient de rappeler que nous sommes un pays importateur net de viande bovine, et cette dépendance a des effets sur le prix de vente au kilo encore très élevé. Dès lors, toute initiative publique ou privée comme celle du chef de l'Etat ne peut qu'être appréciée et encouragée par le ministère de l'Agriculture de l'élevage et de la pêche... »

elle intègre, a-t-il commenté, la préoccupation des pouvoirs publics de réduire le volume d'importation de produits carnés dans le pays: « Il convient de rappeler que nous sommes un pays importateur net de viande bovine, et cette dépendance a des effets sur le prix de vente au kilo encore très élevé. Dès lors, toute initiative publique ou privée comme celle du chef de l'Etat ne peut qu'être appréciée et encouragée par le ministère de l'Agriculture de l'élevage et de la pêche. D'où ma présence ici au port de Pointe-Noire pour appuyer la démarche du président de la République qui contribue à travers sa propre production à la réduction de nos importations de viande bovine ».

Paul Valentin Ngobo a ajouté que le croisement de la race de bœufs réceptionnés avec le ndama élevé au Congo permettra de produire des espèces qui résistent au climat du pays. Il a aussi loué le fait que dans son initiative, le président de la République encourage la pratique du metéage dans les zones de production agricole mixtes comprenant l'élevage de bœufs, de moutons et le maraîchage, tenues par le ministère dont il a la charge.

Gankama N'Siah

LE FAIT DU JOUR

Ce numéro sur DRTV

Bien habillés, soigneusement coiffés et sans nul doute - l'image est télévisée - bien parfumés, des jeunes gens s'exhibent avec fierté dans une émission fort animée consacrée à la célèbre Société des Ambianceurs et des personnes élégantes, la « Sape » en sigle. Une initiative à mettre au crédit de notre consoeur mentionnée en titre.

Tous, y compris leurs aînés moins en vue dans ces programmes gaiement commentés, sont visiblement heureux d'appartenir à la fameuse religion «kitendi» célébrée par Papa Wemba «

le Nkuru », Emeneya « Muntu wa Zamani » mais dans le même esprit bienveillant et peut-être avec une petite longueur d'avance - le temps n'est pas à la polémique -, un certain Djo Balard. N'oublions pas Fernand Mabala le grand « Moumbafouneur » et leurs nombreux héritiers répertoriés sur les deux rives du majestueux fleuve Congo.

Les dames aussi font partie de cette grande famille qui doit beaucoup à ses esprits incorruptibles de « bilélé » (les habits en français), parmi lesquels on peut citer Kula Mambo, Stervos Niar-kos ou encore Koko Waya. A Brazzaville, ces dernières

semaines, les jeunes talents de la Sape sont nombreux à s'afficher sur DRTV où ils appellent leurs idoles à les départager en désignant au moyen du vote le meilleur d'entre eux.

Tantôt, un animateur bien dans son élément les reçoit à tour de rôle pour les auditionner. On se réjouit de les voir passer à la réclame leur mise vestimentaire, chacun défiant le prochain invité qui sera nécessairement son contradictoire et concurrent. Tantôt les Sapeurs se font face par deux laissant éclater leur savoir s'habiller, leur joie de dire, de rire et de vivre. Ce numéro-là est très détendu

car seul l'argument compte, disons la force de l'argument.

Comment ne pas voir dans cette présence sur le petit écran de gens endimanchés l'expression d'une espérance que la vie mérite d'être vécue malgré ses déconvenues ? Comment ne pas apprécier à sa juste valeur ce saut vers le beau, vers la gagne ? On va envoyer un salut amical à ces jeunes pour cette manière noble de fêter le Congo à travers son génie créateur et sa diversité. Salut à vous Sapeurs de tous les temps qui savez briser les horribles barrières de nos moyenâgeuses élucubrations !

Gankama N'Siah

DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Le Congo et OCP Africa envisagent un partenariat

En séjour de travail à Pointe-Noire, le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a échangé le 11 novembre avec une délégation d'OCP Africa, conduite par son directeur général, le Dr Mohamed Anouar Jamali. Les entretiens ont porté sur la nécessité de nouer un partenariat visant la modernisation de l'agriculture au Congo.

L'agriculture fait partie des six axes prioritaires du Plan national de développement 2022-2026, en République du Congo. Décidé à donner corps à son secteur agricole, le Congo explore des voies et moyens en multipliant des contacts avec des partenaires nantis d'expérience en la matière. Ainsi, le chef du gouvernement et la délégation d'OCP Africa ont focalisé leurs discussions sur un éventuel partenariat en vue de développer l'agriculture au Congo.

Notons qu'Anatole Collinet Makosso, lors de son séjour en Côte d'Ivoire, en juillet dernier, avait échangé avec le chargé de mission du Bureau ivoirien d'OCP Africa, Moulay Lahcen Ennahli. Filiale du Groupe OCP, premier fournisseur mondial de phos-



Anatole Collinet Makosso s'entretenant avec la délégation d'OCP Africa-Primature

phate, OCP Africa a pour mission de contribuer au développement d'écosystèmes agricoles intégrés en Afrique. Présente dans de nombreux pays africains (Côte d'Ivoire, Sénégal, Cameroun, Kenya, Ghana, Nigeria, Zambie, Bénin, Tanzanie, Éthiopie, Burkin Faso, Rwanda), OCP Africa œuvre à mettre à la

disposition des petits fermiers l'ensemble des conditions nécessaires au développement de leurs activités.

En partenariat avec d'autres opérateurs, comprenant des gouvernements, des organisations à but non lucratif et des entreprises, OCP Africa contribue également à sécuriser la production d'engrais

accessibles à proximité des grands bassins agricoles, à renforcer ses capacités logistiques et à développer de nouveaux réseaux locaux de distribution.

Reçu par Anatole Collinet Makosso dans la capitale économique du Congo, Mohamed Anouar Jamali dirige OCP Africa depuis sep-

tembre 2020. Selon lui, le groupe œuvre pour améliorer la fertilité et la productivité des sols africains à travers une offre de produits et de services adaptés. « Nous œuvrons pour améliorer la fertilité et la productivité des sols africains à travers une offre de produits et services adaptés, sécuriser la production d'intrants de qualité près des grands bassins agricoles, renforcer les capacités logistiques existantes et contribuer au développement de nouveaux réseaux de distribution de proximité, au service de l'ensemble de la filière agricole », déclarait-il dans une interview accordée à la presse, en marge de l'Africa CEO Forum, en juin dernier à Abidjan.

Parfait Wilfried Douniama

FONDS ROUTIER

Le budget 2022 adopté à plus de dix milliards FCFA

Le budget du Fonds routier exercice 2022 a été approuvé, le 11 novembre à Brazzaville, par son comité de direction. Il s'élève à 10 103 500 000 FCFA et servira en grande partie à la réhabilitation du réseau routier national.

Onze points étaient à l'ordre du jour de la neuvième session du Comité directeur du Fonds routier, dirigée par son président, Yves Ickonga. Ils ont été tous adoptés après quelques amendements. Au nombre de ces points approuvés, figure en bonne place le budget du Fonds routier exercice 2022, établi en recettes et en dépenses à la somme de 10 103 500 000 FCFA.

Cette enveloppe, a précisé le président du comité de direction, servira prioritairement à la réhabilitation d'un certain nombre de routes en état de dégradation avancé à travers le pays.

« Au regard des changements climatiques que nous observons ces dernières années, la plupart des voies se sont fortement dégradées. Cette enveloppe va donc nous permettre d'amorcer la réhabilitation de ces routes à travers le pays »,

« Au regard des changements climatiques que nous observons ces dernières années, la plupart des voies se sont fortement dégradées. Cette enveloppe va donc nous permettre d'amorcer la réhabilitation de ces routes à travers le pays », a précisé Yves Ickonga,

Le comité de direction du Fonds routier a, ensuite, adopté le programme d'action 2022, un canevas de travail que la structure a prévu pour cette année, avant d'approuver les comptes financiers au titre des exercices 2019 ; 2020 et 2021. Au dernier ressort, le comité de direction du Fonds routier a présenté le rapport d'activités à mi-parcours allant du 1er janvier au 30 septembre 2022.

Firmin Oyé

INSOLITE

Un vol spectaculaire au supermarché Park'n'shop

Le vol a eu lieu dans la nuit du 9 au 10 novembre, aux environs de 1h30, dans le grand magasin Park'n'shop situé au centre-ville de Brazzaville. D'après le témoignage du responsable de l'enseigne, Naresh Damani, une somme de 25 millions FCFA a été dérobée.

Malgré la présence de deux agents de sécurité à l'extérieur et de nombreuses caméras de surveillance à l'intérieur du magasin Park'n'shop, les malfaiteurs ont réussi à s'introduire dans les locaux. Les gestionnaires ont constaté les faits à l'ouverture du magasin vers 8 h du matin ; difficile donc de déterminer le nombre des individus impliqués ainsi que leur identité.

Naresh Damani est surpris de la manière dont ce vol a été opéré. « Nous avons appelé la police et l'assurance, aussitôt, pour dresser le constat... Les voleurs ont grimpé derrière, à partir du mur de l'église Orthodoxe, pour entrer par la toiture du supermarché. Ils ont pu accéder au local des machines, avant de forcer la grille et de débrancher les deux caméras de surveillance situées en étage non loin du bureau du responsable de l'enseigne », a-t-il expliqué.

Après avoir escaladé le couloir principal de l'étage, les voleurs sont entrés dans la salle tech-



La façade du magasin Adiac dises, seulement de l'argent. Leur objectif était l'argent. L'enquête policière est en cours, nous attendons ses résultats et l'arrestation des auteurs (...) Les malfaiteurs ont certainement profité de la pluie diluvienne qui s'est abattue dans la nuit pour réaliser leur opération », a-t-il ajouté.

Fiacre Kombo

nique pour ensuite débrancher toutes les caméras de surveillance présentes dans les rayons. Minutieusement, ils ont réussi à dérober toutes pièces de monnaie gardées dans les caisses au bureau du responsable, puis ils sont descendus dans le magasin pour vider les caisses principales, raconte ce même responsable.

« Ils n'ont pas pris les marchan-

COOPÉRATION

Rationaliser l'aide au développement en République du Congo

Le gouvernement congolais et ses partenaires des Nations unies, de la Banque africaine au développement (BAD) et de l'Union européenne (UE) se sont réunis, le 10 novembre à Brazzaville, pour évaluer l'impact des aides au développement en faveur du Congo. Les appuis techniques et financiers devront désormais être orientés vers les priorités du pays.

Le Forum des partenaires au développement pour le Congo, institué en avril 2021, constitue une plateforme de concertation et de collaboration entre le gouvernement et les trois organismes que sont la BAD, les Nations unies et l'UE. Il vise à appuyer l'exécutif dans la réalisation de ses politiques publiques de développement, notamment pour la réduction de la pauvreté, l'efficacité des services publics de la santé et de l'éducation. L'État congolais a engagé, depuis quelques années, la modernisation de son économie et son système de finances publiques, dans le cadre du Programme des réformes économiques et financières de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale et du Programme conclu avec le Fonds monétaire international. Dans un contexte de crise multiforme qui a affecté l'état de santé de l'économie, l'appui des partenaires est nécessaire pour permettre au pays de maintenir le cap, a



Les membres du forum à l'ouverture des discussions/Adiac

lancé le ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas. Elle a exhorté le forum des partenaires à tout mettre en œuvre pour garantir un meilleur alignement des subventions sur les priorités de développement du pays, en évitant la duplication des actions sur le terrain qui nuisent à l'efficacité globale. Le Plan national de développement (PND) 2022-2026 est la principale feuille de route du gouvernement, puisqu'il définit les priorités d'investissement dans la

diversification économique et la croissance inclusive.

Le gouvernement veut aussi mobiliser les partenaires au développement autour du Plan de résilience à la crise alimentaire 2022-2023, en vue de sauvegarder le pouvoir d'achat des ménages et limiter l'impact de la crise sur les conditions sociales de la population. « À titre d'illustration, le gouvernement et l'équipe du système des Nations unies viennent de procéder à la révision du plan cadre de coopération pour l'aide au développement, afin de l'ali-

gner, d'une part, aux piliers du PND 2022-2026, d'autre part, aux Objectifs de développement durable et enfin, aux cibles priorisées par le gouvernement », a indiqué le ministre Ebouka-Babackas. Une coopération internationale forte devrait garantir au Congo les moyens de se remettre de la pandémie, de se reconstruire en mieux et d'atteindre les Objectifs de développement durable, a estimé Chris Mburu, le coordonnateur résident du système des Nations unies au Congo. Tout comme Jacob Haushofer, le

chef adjoint de coopération à la délégation de l'UE au Congo, et l'économiste pays de la BAD, Antoine-Marie Tioye, qui a insisté sur l'efficacité et la transparence dans la gestion des aides apportées en faveur du Congo.

Les services techniques de l'État devront alors œuvrer, d'après Aimé Nitoumbi, le directeur général du partenariat au développement, à améliorer la coordination des interventions des partenaires au développement et la gestion par les ministères sectoriels.

Fiacre Kombo

CLIMAT DES AFFAIRES

Administrations publiques et secteur privé harmonisent leurs vues

L'amélioration du climat des affaires constitue une étape cruciale dans l'évolution des entreprises et la dynamique de l'économie nationale. Réunis le 10 novembre à Brazzaville, les délégués des administrations publiques et ceux des syndicats patronaux veulent renouer le dialogue en vue de booster la diversification économique.

Une mission de supervision de la Banque mondiale a séjourné au Congo pour faciliter le cadre de concertation entre le secteur privé et les administrations publiques mis en place par le gouvernement. L'engagement des partenaires de la Banque mondiale s'inscrit dans le cadre du Projet d'appui au développement des entreprises et de la compétitivité (Padec), qu'elle finance au Congo. D'après l'experte de la Banque mondiale, Lili Sombat, le Comité national de concertation entre le secteur privé et les administrations publiques (CNC) permet au secteur privé de présenter ses demandes et les priorités à court, moyen et long terme. Compte tenu de l'ouverture du marché, il est nécessaire de préparer les entreprises congolaises à faire face à la concurrence. « Ce cadre permet de lever les blocages à l'améliora-



e comité de concertation/Adiac

tion du climat des affaires, et aux entreprises d'exprimer leurs inquiétudes. Ce travail de diagnostic de la vie économique doit se faire par les parties prenantes », a rappelé cette experte de la Banque mondiale.

Depuis 2013, le Congo a engagé les réformes en vue de l'amélioration du climat des

affaires, par exemple la réduction des contrôles sur les routes et de la parafiscalité. Mais jusqu'à présent, les tracasseries policières continuent sur les routes, a témoigné Jean-Jacques Samba, responsable de l'Uni Congo. « C'est dans la mise en œuvre des textes que naissent les difficultés au

Congo. Le secteur privé demande de la cohérence entre les différentes administrations dans la réalisation des réformes engagées par l'État », a-t-il ajouté.

Du côté des partenaires de la Banque mondiale, on se félicite de l'instauration du cadre de dialogue public-privé. À en croire Lorenzo Ber-

tolini, spécialiste en développement du secteur privé de la Banque mondiale, la concertation est un travail de longue haleine rythmé par des réunions techniques, ainsi que des rencontres avec les autorités de tutelle. Il a surtout souligné la collaboration des autorités de tutelle.

Ce premier round de concertation devra aboutir à l'élaboration d'une feuille de route pour le développement économique, a insisté le ministre du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé, Antoine Nicéphore Fylla Saint-Eudes. « Avec tous les acteurs du secteur privé, nous contribuerons à un meilleur dialogue en vue de construire un secteur privé plus compétitif et efficient dans un contexte de l'ouverture du marché de la Zone de libre-échange continentale africaine », a-t-il estimé.

F.K.

AVIATION CIVILE

Pour une meilleure gestion des accidents et incidents

Le commandement de la sécurité civile et la direction générale du Bureau des enquêtes et d'analyses (BEA) ont signé, le 11 novembre à Brazzaville, un protocole d'accord pour définir les modalités de coordination opérationnelle dans le traitement des situations de sécurité dans l'aviation civile.



Le commandant de la sécurité civile et le directeur du BEA échangeant les parapheurs/Adiac

L'accord a été signé par le commandant de la sécurité civile, le général de police de première classe, Albert Ngoto, et du côté du BEA par son directeur général, Jean Verseau Rafils Mombouli.

Ce partenariat, a-t-on indiqué, établit les modalités de coor-

« Cet accord s'applique également aux accidents ou incidents graves impliquant tout aéronef civil, survenus sur le territoire congolais, notamment dans la zone aéroportuaire, dans la zone voisine de l'aéroport et la zone hors aéroport »

dination opérationnelle dans le traitement des événements de sécurité, notamment les questions essentielles relatives à la notification mutuelle dans la prévoyance des événements, les accidents ou incidents d'aviation civile. « Cet accord s'applique également aux accidents ou incidents graves impliquant tout aéronef civil, survenus sur le territoire congolais, notamment dans la zone aéroportuaire, dans la zone voisine de l'aéroport et la zone hors aéroport », a expliqué le directeur général du BEA, Jean Verseau Rafils Mombouli. Il a souligné qu'outre l'échange d'informations entre les deux structures, l'accord règle- mentaire l'accès aux preuves, la

participation à une enquête technique du BEA.

« Il prévoit également des formations et des simulations. Un comité paritaire de suivi et d'évaluation est préconisé pour en suivre et évaluer les activités », a-t-il poursuivi.

Pour le commandant en second du commandement de la sécurité civile, le colonel de police Serge Pépin Itoua Poto, ce protocole intéresse le champ des opérations de recherche, de sauvetage et de secours consécutives à un accident ou incident d'aviation civile. Aussi, dans ce protocole d'accord, sont exclues les opérations de sécurité publique, les enquêtes judiciaires, donc, strictement sapeurs-pompiers.

Signalons que c'est depuis le 6 mai dernier que le commandement de la sécurité civile et le BEA ont convenu d'établir un cadre de coordination des différentes actions afin de mener à bien les missions respectives.

Guillaume Ondze

INVESTISSEMENT

Plus de 510 milliards F CFA à consacrer dans des petits projets

La Commission nationale des investissements (CNI) a tenu, le 11 novembre à Brazzaville, sa deuxième session de cette année. Sur les trente-cinq dossiers examinés, elle a accordé des titres d'agrément à vingt-huit entreprises, représentant un investissement global de plus de 510 milliards F CFA.

Trente-cinq dossiers d'agrément ont été examinés lors de la deuxième session annuelle de la CNI, présidée par le directeur de cabinet du ministre de l'Économie et des Finances, Athanase Ngassaki. Au terme des travaux, des agréments définitifs ont été attribués à vingt entreprises ayant rempli toutes les conditions et, à titre provisoire, à huit autres, en attendant que celles-ci complètent les pièces qui manquent dans leurs dossiers.

La commission a, par ailleurs, ajourné sept dossiers de candidature à sa prochaine session parce que n'ayant pu remplir les critères d'éligibilité. Certaines entreprises, par contre, ont vu leurs dossiers d'agrément rejetés pour n'avoir pu justifier l'origine de leurs fonds d'investisse-



Les membres de la CNI pendant les travaux/Adiac

ment. Une disposition initiée pour renforcer la lutte contre l'enrichissement illicite.

Les entreprises accréditées envisagent d'investir dans divers secteurs d'activités en vue d'impulser l'économie nationale et contribuer à sa diversification. Les secteurs préconisés par ces dernières sont, entre autres, l'agro-

pastoral et la pisciculture, la pêche, l'automobile, le bâtiment et travaux publics, les services portuaires, les transports, les assurances et réassurances ainsi que l'exploitation forestière.

Si tous ces projets venaient à être exécutés, ils représentent un investissement global d'un peu plus de 510 123 000 000

FCFA et vont générer environ 3 897 emplois.

Ayant acquis leurs agréments, les sociétés retenues devraient bénéficier des allègements et avantages particuliers de la part de l'État congolais, tel que prévu dans la charte des investissements. Les avantages inhérents à ces allègements

portent, entre autres, sur la réduction des droits de douane, de la taxe sur le bénéfice et bien d'autres avantages fiscaux.

En contrepartie, d'après la même charte des investissements, ces sociétés adjudicatrices ont l'obligation de recruter prioritairement le personnel congolais et doivent l'immatriculer à la sécurité sociale. Ladite charte précise, par ailleurs, que ces entreprises sont tenues de transformer la matière première sur le sol congolais afin de soutenir le dynamisme économique.

Rappelons que lors de sa dernière session tenue le 30 mars, la CNI avait examiné quatre dossiers dont trois avaient reçu un avis favorable pour un investissement de plus de 129 milliards F CFA.

Firmin Oyé

ETUDES SUPÉRIEURES

Des étudiants congolais bénéficiaires de la bourse du gouvernement vénézuélien

Environ quatorze étudiants de nationalité congolaise ont bénéficié de la bourse d'études offerte par le gouvernement vénézuélien et la fondation Grand Marechal Yacucho (Fundayacucho). Ils sont inscrits, depuis le début de la semaine, dans les différentes universités de la République Bolivarienne du Venezuela.

Les quatorze étudiants congolais sont inscrits dans les options médecine communautaire intégrale ; raffinerie et pétrochimie ; ingénierie informatique et sécurité alimentaire et nutritionnelle. Parmi eux, certains sont issus des cours d'espagnol latino-américain dispensés gratuitement par l'ambassade de la République Bolivarienne du Venezuela en République du Congo, conjointement avec l'Université Marien-Ngouabi et le lycée Chaminade de Brazzaville, où des milliers de jeunes congolais sont formés depuis 2013. Ceux-ci parlent déjà parfaitement l'espagnol latino-américain, ce qui constitue un atout



Les jeunes étudiants congolais bénéficiaires de la bourse d'études au Venezuela/DR

considérable dans ce pays de l'Amérique latine.

Avant que ces quatorze bénéficiaires des bourses du gouvernement vénézuélien et de la Fondation Grand Marechal Yacucho (Fundayacucho) ne quittent le

Congo, ils avaient été reçus par l'ambassadeur de la République Bolivarienne du Venezuela, Aníbal José Márquez Muñoz, qui les avait entretenus. Le diplomate vénézuélien, les avait invités à être assidus dans les études

afin de bien représenter leur pays, la République du Congo, les exhortant aussi à cultiver l'esprit de la solidarité entre eux.

Notons que dans le cadre de la coopération sud-sud, la République Bolivarienne

du Venezuela a offert ces bourses d'études à plusieurs pays africains, notamment le Bénin, la Namibie, le Nigeria, le Soudan, ..., afin que les jeunes de ces différents pays d'Afrique bénéficient aussi des acquis de la révolution bolivarienne initiée par le président Hugo Chavez. Les quatorze jeunes congolais vont donc rejoindre d'autres communautés estudiantines africaines qui se trouvent dans ce pays de l'Amérique latine dont une partie de la population est d'origine africaine. C'est pour la première fois que les jeunes étudiants congolais partent officiellement étudier au Venezuela où ils ont été bien accueillis.

Bruno Okokana

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

Un cheptel bovin pour l'Institut de Loudima

Le ministère de l'Enseignement technique et professionnel a acquis un cheptel bovin et des milliers de poussins en vue de mettre en œuvre l'outil pratique dénommé « Initiative école productive » au sein des établissements du sous-secteur.

2 000 poussins pontes de race Iza Brown et 32 têtes de génisses, dont trente femelles et deux mâles en provenance du Cameroun, seront destinés à l'Institut de formation technique et professionnel de Loudima, dans le département de la Bouenza, en prélude à la rentrée scolaire 2022-2023.

Le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, Ghislain Thierry Maguesa Ebomé, s'est, en effet, rendu aux vil-

lages Mbamba et Dieu-le-veut, dans le département du Pool, pour toucher du doigt l'effectivité de la production. Après la visite des sites où celui des poussins pontes a inspiré la délégation, le coordonnateur de l'« Initiative école productive » au ministère concerné, Alain Riches Gouemba Haulier, a évoqué la nécessité de former les apprenants pour qu'ils soient en mesure de réaliser une double production ; d'encourager les actions pédagogiques de ce sous-secteur de l'éducation vers la méthodologie de l'enseignement approche par compétences qui recommande de consacrer 60% de volume horaire à la for-



Un cheptel bovin pour l'Institut de Loudima/DR

mation d'apprentissage terrain. Par ailleurs, « L'initiative fait appel à la signature des partenariats avec les structures privées. Nous n'avons pas encore l'expertise nécessaire pour réaliser ce genre d'activité à l'école », a déclaré l'inspecteur général de l'Enseignement technique et professionnel, David Anga. Il a également émis le souhait des stages des apprenants et des formations pendant deux à trois ans aux formateurs et

encadreurs de ce sous-secteur dans cette unité de production.

Notons que l'« Initiative école productive » a été lancée en 2021, dans le sous-secteur de l'enseignement technique et professionnel. Elle concerne notamment le collège technique agricole d'Elogo, dans le département de la Sangha, avec le planting d'arbres fruitiers de plus de huit hectares; les établissements d'enseignement technique et professionnel à Sibiti, dans le département de la Lékoumou, ainsi que les quatre lycées techniques agricoles de Moulimba.

Rominique Makaya

JOURNÉE DE L'ARMISTICE

La France et l'Allemagne prônent la paix

Une cérémonie symbolique s'est déroulée le 11 novembre au cimetière du Centre-ville de Brazzaville en présence du ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, de l'ambassadeur de France au Congo, François Barateau et du maire de la ville de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba.



Une vue des autorités civiles et militaires devant le monument aux «Morts de la France»/DR

L'ambassadeur d'Allemagne, le chef d'état-major adjoint des Forces armées congolaises, le général René Boukaka, ainsi que plusieurs officiers et sous-officiers des armées congolaise et française ont également pris part à la cérémonie. Après un hommage solennel aux combattants de la Première Guerre mondiale, la lecture de plusieurs textes, notamment celle d'un poilu et d'un soldat allemand, a donné le coup d'envoi de la cérémonie. L'ambassadeur de France, François Barateau, ainsi que les hautes autorités civiles et militaires présentes ont ensuite déposé des gerbes de fleurs au pied du monument consacré aux « Morts pour la France ». Sitôt après, ont retenti la sonnerie aux morts et les hymnes français et congolais interprétés par la musique

des Forces armées congolaises. En rappel, l'armistice de 1918, signé le 11 novembre 1918 à 5h15, marque la fin des combats de la Première Guerre mondiale (1914-1918), la victoire des alliés et la défaite totale de l'Allemagne, mais il ne s'agit pas d'une capitulation au sens propre. Le cessez-le-feu effectif à 11h, entraînant dans l'ensemble de la France des volées de cloche et de sonnerie de clairons annonçant la fin d'une guerre qui a fait plus de 8 millions de morts, d'invalides et de mutilés. Les généraux allemands et alliés se réunissent dans un wagon-restaurant aménagé provenant du train d'état-major du maréchal Foch, dans la clairière de Rethondes, en forêt de Compiègne.

Guillaume Ondze



Dès le 20 NOVEMBRE
en différé sur



CALENDRIER COUPE DU MONDE DE FOOTBALL FIFA 2022



Du 20 au 26 Novembre 2022

LUNDI 21/11

- 22h00
Sénégal VS Pays-Bas

MERCREDI 23/11

- 22h00
Allemagne VS Japon
- 00h00
Espagne VS Costa Rica

VENDREDI 25/11

- 22h00
Qatar VS Sénégal
- 00h00
Angleterre VS Etats-Unis

DIMANCHE 20/11

- 22h00:
Qatar VS Equateur

MARDI 22/11

- 22h00:
France VS Australie

JEUDI 24/11

- 22h00:
Suisse VS Cameroun
- 00h00:
Portugal VS Ghana

SAMEDI 26/11

- 22h00:
Tunisie VS Australie
- 00h00:
France VS Danemark



COUPE DU MONDE DE FOOTBALL FIFA 2022

Dès le 20 NOVEMBRE
en différé sur



ADOLESCENTS ET JEUNES

Une nouvelle stratégie multisectorielle de développement validée

L'atelier de validation de la stratégie multisectorielle de développement et de la participation citoyenne des adolescents et jeunes en République du Congo, pour la période 2022-2026, s'est clôturé le 11 novembre à Brazzaville.

La population congolaise, essentiellement jeune, est un atout pour le développement socioéconomique du pays. Le gouvernement, ayant fait des droits des adolescents et des jeunes son cheval de bataille, élabore, selon le ministre de la Jeunesse, des programmes qui les préparent à devenir des citoyens modèles, respectueux des lois et règlements de la République, tout en participant à la prise de décision.

Cette initiative appuyée par le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), a-t-il expliqué, avait pour but de permettre aux adolescents et aux jeunes de développer leur plein potentiel afin de bénéficier des services de base de qualité, adaptés à leur besoin et de garantir à tous des conditions favorables pour leur participation et leur engagement citoyen.

L'Unicef s'engage à travailler avec les acteurs du pays en faveur des adolescents et jeunes,



Des participants à l'atelier/Adiac

et y compris les plus défavorisés, à travers les politiques et des services répondant à leur besoin. La nouvelle stratégie, a reconnu son représentant adjoint, guidera le travail du gouvernement et de tous les partenaires et contribuera à la mise en œuvre de la politique nationale de la jeunesse du Congo et du Plan national de développement 2022- 2026.

« Je voudrais réitérer notre engagement et celui des agences du système des Nations unies à soutenir, au côté du gouvernement, la mise en œuvre de cette stratégie afin de protéger les droits à la santé, au bien-être, à l'éducation et à la pleine participation à la vie civique des adolescents, tout en leur permettant d'acquérir des capa-

ités, des opportunités dont ils ont besoin pour faire une transition sûre et productive vers l'âge adulte », a indiqué Andrés Lopez.

Le document, a expliqué Hugues Ngouélondélé, ministre de la Jeunesse, met un accent particulier sur quatre domaines d'intervention, à savoir la santé et le bien-être des adolescents, l'éducation, l'apprentissage,

l'acquisition des compétences et la transition vers le travail, la protection des adolescents et la création d'un environnement protecteur, la participation et l'engagement civique.

La stratégie repose sur une approche de développement positif où les adolescents et jeunes sont considérés comme des atouts et des partenaires. Le représentant de l'Unicef a saisi cette occasion pour inviter le gouvernement congolais à accélérer l'adoption du décret portant la création du Parlement des enfants.

Les adolescents et jeunes, a reconnu Cecilia Moukengué Miyona, leur représentante, ont des préoccupations et des besoins que seuls eux-mêmes pourront expliquer. Selon elle, les véritables problèmes auxquels ils sont confrontés se résument au manque de loisirs sains, le harcèlement sexuel, l'insécurité surtout à l'école, le chômage, les abus de tout genre et les violences en ligne.

James Golden Eloué



AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET RELATIF AU PROGRAMME DE STAGE EN PASSATION DES MARCHES PUBLICS



Le Bureau de la Banque mondiale et les Unités d'exécution des projets financés par la Banque mondiale, en concertation avec l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et la Direction Générale de Contrôle des Marchés Publics (DGCMP), ont initié un programme de stage en passation des marchés publics à l'intention des jeunes diplômés congolais.

Ce programme a pour objectif de former, par le biais de stage pratique, une catégorie de jeunes spécialistes en passation des marchés afin d'accroître le nombre de Spécialistes en passation des marchés qualifiés et expérimentés sur le marché de l'emploi en République du Congo.

L'objet du présent avis d'appel à manifestation d'intérêt est de recruter un échantillon de vingt (20) jeunes stagiaires qui effectueront pendant douze (12) mois un stage au sein des unités d'exécution des projets financés par la Banque mondiale en République du Congo.

Sont concernés les jeunes diplômés congolais de l'enseignement supérieur, âgés de 18 à 32 ans au plus tard le 31 décembre 2022, remplissant les critères ci-dessous :

- Être diplômé de l'enseignement supérieur (au moins BAC+3);
- Être disponible durant toute la durée du stage de douze (12) mois;
- Être ponctuel et assidu;

- Être capable de travailler efficacement en équipe et sous pression;
- Avoir une bonne capacité rédactionnelle et une parfaite maîtrise de l'expression française;
- Respecter l'obligation de confidentialité et de protection des informations reçues et des documents produits/traités.
- Être en capacité de l'utilisation de l'outil informatique

Les candidatures féminines sont vivement souhaitées.

Les candidats intéressés doivent fournir les pièces ci-après : un CV, une lettre de motivation signée et une copie du diplôme requis.

Seul(e)s les candidat(e)s remplissant les critères de qualification seront convié(e)s au test de sélection.

Les dossiers de candidature rédigés en français doivent être transmis uniquement par voie électronique à l'adresse e-mail CG_stagiaire_marches_publics@worldbank.org au plus tard le 30 décembre 2022 à minuit, heure du Congo, et porter expressément la mention suivante :

« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET RELATIF AU PROGRAMME DE STAGE EN PASSATION DES MARCHES PUBLICS ».

Fait à Brazzaville, le 10 novembre 2022

MASCULINITÉ POSITIVE

Le Congo participe à la deuxième consultation africaine des jeunes

La deuxième consultation des jeunes de l'Union africaine (UA) sur la masculinité positive s'est tenue le 8 novembre à Dakar, au Sénégal, sur le thème « Accélérer les actions et promouvoir une masculinité positive pour mettre fin à la violence contre les femmes et les filles ». Le Congo y a été représenté par le président de l'association Les Jeunes cadres, Florian Koulimaya.

La consultation de Dakar a été organisée en prélude à la Conférence des chefs d'Etat sur la masculinité positive. Les masculinités sont, en effet, les manières dont les hommes définissent leur identité en tant qu'Hommes en fonction de ce que l'on sait à propos du genre masculin, de ce qui est attendu des hommes par la société et de ce que chaque individu se définit, selon ses propres sentiments, intérêts et connaissances.

Conscients de la montée de ce fléau sur le continent, les jeunes ont formulé quelques recommandations devant servir de déclaration aux chefs d'Etat. Concernant la masculinité dans les crises, les conflits et la consolidation de la paix, il a été recommandé d'intervenir dans l'éducation de base de la famille ; intégrer les notions de masculinité positive et l'éducation à la santé sexuelle et reproductive dans le curriculum scolaire. Il s'agit aussi d'utiliser l'art et la culture pour sensibiliser la population ; de développer des centres communautaires en milieu rural et urbain ; de renforcer les connaissances des femmes et filles sur leurs droits ; de mettre en œuvre des programmes de mentorat. Pour le suivi des en-



Photo de famille/DR

gagements et des recommandations de la déclaration de Kinshasa du 25 novembre 2021, les participants ont suggéré la mise en place d'une plateforme pour travailler sur un plan de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre des décisions prises par les chefs d'Etat.

Les violences faites aux femmes prennent diverses formes (verbales, physiques, psychologiques, économiques et autres). Parmi les causes de ces actes en Afrique, ONU Femmes et plusieurs organisations font référence à une société patriarcale, où l'homme

a l'autorité et le contrôle du pouvoir sur la femme. Pour parvenir à une société plus équilibrée, l'option de promotion de la « masculinité positive » est proposée.

En effet, une étude menée autour des masculinités a révélé que le rôle traditionnel des hommes, notamment d'exercer le pouvoir sur la femme, se fait souvent sous l'influence de la religion. Mais l'étude reconnaît aussi « l'existence des forces positives qui aspirent à une nouvelle masculinité qui n'est pas fondée sur le contrôle et la domination ».

La directrice par intérim de la

Commission femmes, genre et jeunesse de l'UA, Victoria Maloka, a invité les jeunes à s'ériger contre ce phénomène. « J'appelle chacun d'entre vous à trouver des solutions créatives et constructives pour mettre fin à cette pandémie. Décidez aujourd'hui de faire partie de la solution et de vous approprier ce problème en agissant aux côtés de vos gouvernements », a-t-elle exhorté.

Le conseiller spécial et directeur exécutif du Fonds des Nations unies pour la population auprès de l'UA, Mabingué Ngom, de son

côté, a estimé: « Nous ne pouvons avoir l'Afrique que nous voulons si nous continuons à subir les violences faites aux femmes et filles. Il y a de bonnes initiatives, maintenant, il faut passer à l'échelle ».

Florian Koulimaya, quant à lui, a indiqué que la masculinité positive pourrait sous-tendre une forme d'inclusion sociale, gage d'un développement durable et de l'atteinte de l'Afrique souhaitée. « La déclaration de Kinshasa 2021 étant un appel à l'action, il semble opportun d'inciter les États membres d'avoir des programmes de mise en œuvre des politiques en sus des indicateurs pour les évaluer. Il s'agit aussi de pousser la réflexion pour implémenter des stratégies visant à faire avancer l'agenda sur la masculinité positive, sachant qu'une enquête a dévoilé que cette dernière se résume au rapport de force entre les hommes et les femmes, les attitudes et les comportements des parents au sein des ménages et la résistance des hommes au changement », a conclu le président de l'association Les Jeunes cadres.

Parfait Wilfried Douniama

TRANSFERTS DE FONDS

Vers la refonte des textes régissant le fonctionnement de l'ARTF

La session inaugurale du Comité de direction de l'Agence de régulation des transferts de fonds (ARTF), tenue le 10 novembre à Brazzaville sous la direction de son président, Dominique Ursel Tsono Ndzalé, a décidé, entre autres, de la refonte des textes régissant le fonctionnement de cette institution.

La session, la première du genre, a réuni autour d'une même table le président du Comité de direction, directeur général de l'ARTF, Basile Jean Claude Bazebi, et les autres administrateurs nommés récemment. Le directeur de l'Inspection, des Statistiques et des Etudes de l'ARTF, Philippe Ngoma, a rappelé que la mission principale de cette institution est d'orienter et de contrôler l'ensemble des transferts des fonds aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. « Au cours de cette session inaugurale, il était question de faire la connaissance entre les administrateurs et d'aborder quelques points allant dans le sens de la refonte de tous les textes qui régissent le fonctionnement de cette institution. Il revient désormais au Comité de direction et à tous ses administrateurs de revoir tous ces textes à l'effet de faire migrer notre agence vers la bonne gouvernance. La direction générale devrait normalement fonctionner sous la houlette du Comité de direction en application de tout ce qui est de la bonne gouvernance », a-t-il expliqué à la presse, précisant que depuis la création de cette institution en 2012, il n'y avait que la direction générale qui fonctionnait.

Le président du Comité de direction de



l'ARTF, Dominique Ursel Tsono Ndzalé, dans son discours d'ouverture, a remercié les plus hautes autorités du pays pour avoir voulu rendre effective son opérationnalisation. Ceci à travers la nomination, par décret présidentiel et conformément à ses statuts, de son président, et la désignation de ses membres par les premiers responsables des départements ministériels concernés. D'après lui, la présence des membres du Comité de direction à cette session inaugurale témoigne de l'engagement dont chacun d'eux a besoin pour faire bouger les lignes au sein de

l'ARTF.

« L'article 4 de la loi n°07-2012 du 4 avril 2012 portant création de l'ARTF dispose que cette institution est administrée par un Comité de direction et gérée par un directeur général. Ce jeudi 10 novembre 2022, ce principe de bonne gouvernance est effectif, il est respecté. Il s'agit là d'un changement de paradigme, monsieur le directeur général, vous êtes convié à intégrer ce nouveau mode de gestion de notre agence dans votre manière de faire », a exhorté Dominique Ursel Tsono Ndzalé.

Saisissant cette occasion, il a salué la

pluridisciplinarité du groupe constituant le comité de direction. « Nous avons, autour de cette table, des économistes-chercheurs, des financiers, des spécialistes en télécommunications... J'ose espérer que nos différents parcours, nos riches expériences seront mises à profit pour permettre à l'ARTF d'accomplir la mission fondamentale pour laquelle elle a été créée, notamment réguler les transferts de fonds », a conclu le président du Comité de direction.

Placée sous la tutelle du ministère en charge des Finances, l'ARTF est un établissement public à caractère administratif, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Elle a pour missions d'orienter et de contrôler l'ensemble des activités en matière de transfert de fonds, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. A ce titre, elle est chargée notamment de réguler les activités relatives aux transferts de fonds, de contribuer à l'élaboration de la balance des paiements ; suivre la constitution et la liquidation des investissements étrangers ; veiller au fonctionnement des sociétés de transfert de fonds ; examiner les demandes d'agrément des sociétés de transfert de fonds, etc.

PAYS EN DÉVELOPPEMENT

La crise de la dette pèse sur les systèmes de santé

Les investissements dans la lutte contre le sida et la covid-19 sont en danger avec la crise de la dette qui menace le continent africain et les pays en développement, averti l'Onusida. Cette organisation relève qu'en 2020 les pays très endettés ont consacré quatre fois plus de leurs revenus au remboursement de leur dette qu'aux financements dans la santé.

Dans un rapport, le Programme commun des Nations unies sur le VIH/sida (Onusida) note que la covid-19 et la crise de la dette aggravée par les conséquences de la guerre en Ukraine, ont créé un recul sans précédent dans le domaine de la santé mondiale. Cette situation met en péril la riposte mondiale au sida, risquant de provoquer 7,7 millions de décès liés à cette pandémie d'ici à 2030. La crise de la dette et la guerre en Ukraine ont aggravé la crise budgétaire des pays en développement, sapant gravement leur capacité à investir dans la santé. « *Le système multilatéral ne peut pas échouer à nouveau* », a déclaré la directrice exécutive de l'Onusida, Winnie Byanyima, critiquant l'iniquité vaccinale pendant la pan-

démie de covid-19. Le document montre également que les pays les plus touchés sur le plan économique par la covid-19 sont les pays les plus endettés, ce sont aussi les pays les plus touchés par le VIH. En 2020, pour chaque dix dollars disponibles, quatre ont été consacrés au service de la dette et seulement un dollar a été investi dans la santé. Sur les 38 millions de personnes vivant avec le VIH, 26 millions se trouvent dans des pays en développement et deux tiers dans des pays qui n'ont bénéficié d'absolument aucun allègement de la dette.

En 2021, les ressources internationales consacrées au VIH ont été inférieures de 6% à celles de 2010. L'Onusida estime que la réduction des ressources disponibles pour financer l'accès aux services

liés au VIH pourrait coûter 7,7 millions de vies au cours de la prochaine décennie. La Banque mondiale prévoit que les dépenses de santé de 110 pays en 2027 seront soit inférieures aux niveaux de 2019, soit légèrement supérieures. Seuls soixante-sept pays dépasseront les niveaux d'investissement en santé de 2019. Dans le même temps, les dernières prévisions du FMI annoncent un ralentissement de la croissance économique, une hausse de l'inflation et une aggravation des risques d'endettement, ce qui laisse les investissements dans la santé et le VIH gravement menacés. « *Nous avons besoin d'une réponse multilatérale courageuse pour permettre aux pays en développement de répondre aux pandémies actuelles et de pré-*

venir celles à venir; tout en s'attaquant aux crises alimentaires urgentes », a affirmé Winnie Byanyima. En moyenne, les niveaux de la dette publique dans les pays à revenu faible et intermédiaire sont passés de 55% à 63,8% du Produit intérieur brut (PIB) entre 2019 et 2020, ce qui équivaut à un montant stupéfiant de 2 300 milliards de dollars, et continuent de grimper en flèche. Pendant ce temps, la dépréciation de la monnaie par rapport au dollar de plus de 10% et l'escalade des paiements des taux d'intérêt créent une tempête parfaite de la dette. Pour les pays à faible revenu (PFR), la dette totale est estimée à 87% du PIB. En conséquence, la proportion de PFR en situation de surendettement ou à haut risque de surendettement a

doublé pour atteindre 60% par rapport aux niveaux de 2015. L'organisation non gouvernementale Oxfam a présenté les dernières données autour des inégalités d'accès à la santé. « *Les pays les plus pauvres dépensent beaucoup plus pour rembourser leurs énormes dettes aux riches créanciers de New York et de Londres qu'ils ne peuvent le faire pour protéger leur population des maladies. C'est une situation épouvantable, d'autant plus épouvantable qu'il n'est pas nécessaire qu'il en soit ainsi. L'inégalité est un choix politique, pas une fatalité* », a conclu le responsable de la politique et du plaidoyer en matière d'inégalités à Oxfam international, Max Lawson.

Noël Ndong

AFRIQUE CENTRALE

Le Tchad échappe aux sanctions de l'Union africaine

Lors d'une session extraordinaire tenue le 11 novembre à Addis-Abeba, en Ethiopie, la majoroté des Etats-membres du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) n'a pas soutenu la demande de sanctions contre le pouvoir de transition au Tchad.

Les quinze pays membres du CPS devaient trancher sur un rapport accablant contre le pouvoir de transition au Tchad où le président de la Commission de l'UA, Moussa Faki Mahamat, demandait de sanctionner les autorités tchadiennes pour « sauvegarder un minimum de crédibilité » à son organisation et pour être « cohérent » avec les autres pays africains dans le même cas.

Après plus de deux heures de débat sur la question, Moussa Faki Mahamat n'a pas été suivi par les Etats membres du CPS de l'UA. Seuls trois pays ont soutenu la demande de sanctions contre le pouvoir tchadien de transition et l'Afrique du Sud n'a pas pris position. La majorité des pays membres du CPS, onze sur quinze, s'est prononcée contre.

« *C'est un camouflet, un échec personnel pour le président de la Commission, puisque chose totalement inhabituelle, il est venu présenter et défendre lui-même son rapport devant le CPS, ce qui a surpris plus d'un diplomate* », a précisé l'une des sources.

Une autre source a reconnu que « la diplomatie tchadienne a fait du bon travail auprès de plusieurs Etats membres », en rappelant que l'actuel ministre des Affaires étrangères, Mahamat Saleh Annadif, a un carnet d'adresses bien fourni. Le Tchad a bénéficié, en outre, du lobbying d'une puissance non africaine, a ajouté ce diplomate, sans plus de précisions.

Pour le moment, le côté du président de la Commission n'a pas encore réagi. Mais un de ses proches a fustigé une décision qui, selon lui, « fera perdre à l'Union africaine le peu de crédibilité qui lui restait sur ce plan ».

Yvette Reine Nzaba

COP 27

Le Royaume-Uni augmente son soutien financier à l'adaptation climatique

Le soutien financier est annoncé aux pays africains les plus pauvres, qui subissent de plein fouet les effets des changements climatiques.

Aux côtés des dirigeants africains présents à la COP 27 dans la ville égyptienne de Charm el-Cheikh, le chef de la diplomatie britannique, James Cleverly, a confirmé que le Royaume-Uni allait accorder 200 millions de livres sterling au Guichet d'action climatique de la Banque africaine de développement (BAD), un nouveau mécanisme destiné à canaliser la finance climatique pour aider les pays vulnérables à s'adapter aux conséquences des changements climatiques. Plusieurs pays du continent connaissent des conditions météorologiques extrêmes. « *Les changements climatiques ont un impact dévastateur sur certains des pays les plus pauvres d'Afrique subsaharienne. Or, historiquement, ceux-ci n'ont reçu qu'une infime partie des fonds destinés à la lutte contre les changements climatiques* », a déclaré James Cleverly. Grâce à ce nouveau mécanisme de la BAD, « *des ressources vitales vont être acheminées beaucoup plus vite vers les pays les plus touchés par les effets des changements climatiques* », a-t-il

ajouté.

« L'accès à la finance climatique pour les économies émergentes était un point central de la COP 26 à Glasgow et je suis heureux de constater que des progrès tangibles sont faits, soutenus aujourd'hui par un financement britannique de 200 millions de livres », a souligné James Cleverly. Les changements climatiques ont un impact disproportionné sur les trente-sept pays les plus pauvres et les moins solvables d'Afrique. Neuf des dix pays les plus vulnérables aux changements climatiques se trouvent en Afrique. Le Pacte de Glasgow pour le climat comportait un engagement des bailleurs de fonds à doubler les financements consacrés aux mesures d'adaptation entre 2019 et 2025. Le nouveau Premier ministre britannique, Rishi Sunak, a annoncé que son pays allait dépasser cet objectif et tripler le financement consacré aux mesures d'adaptation, passant à 1,5 milliard de livres d'ici à 2025, contre 500 millions en 2019. Cette enveloppe financière qui sera octroyée à la BAD sera allouée à 100 % à l'adapta-

tion climatique. Il a également confirmé que le Royaume-Uni respecte son engagement de consacrer 11,6 milliards de livres au financement international de la lutte contre les changements climatiques entre 2021/22 et 2025/26.

« *Avec la fréquence croissante des sécheresses, des inondations et des cyclones qui dévastent les économies, le soutien du Royaume-Uni à l'adaptation au changement climatique arrive à point nommé, il est nécessaire et inspirant pour combler le déficit de financement de l'adaptation climatique en Afrique* », a déclaré le président de la BAD, Akinwumi Adesina. « *Je suis venu à la COP 27 en Égypte avec les défis de l'adaptation climatique pour l'Afrique, en tête de mes préoccupations. Le soutien du Royaume-Uni donne de l'espoir. J'encourage les autres à prendre exemple sur le leadership dont fait preuve le Royaume-Uni en matière d'adaptation climatique* », a-t-il ajouté.

N.Nd.

COHÉSION NATIONALE

Les représentants des communautés Tutsi et Hutu reçus par Félix Tshisekedi

Le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a reçu le 10 novembre à la Cité de l'Union africaine, une délégation de la communauté congolaise Tutsie.

Dans le contexte du conflit qui oppose actuellement Kinshasa et Kigali, au sujet du soutien du Rwanda au mouvement terroriste M23 qui endeuille des milliers de Congolais dans le Nord-Kivu, la communauté Tutsie du Congo est venue apporter son soutien au chef de l'État et aux institutions de la République.

Le Président de la République, garant de l'unité nationale, a assuré ses hôtes de sa ferme détermination de voir tous les Congolais, quelles que soient leurs tribus ou ethnies, vivre dans la cohésion, l'harmonie et sans aucune discrimination. Aussi a-t-il rappelé son appel à la mobilisation, dans son message à la Nation le 3 novembre dernier, se souciant



Le chef de l'Etat posant avec les délégués des communautés Tutsi et Hutu

de préserver la cohésion, l'unité nationale et la paix. Il y a quelques jours, le président de la République avait également reçu une délégation des notables de la communauté des Congolais Hutus

rwandophones à qui il avait transmis le même message. Avec les deux communautés, Félix Tshisekedi a échangé essentiellement sur les voies et moyens de renforcer l'unité nationale, de lutter contre

les fléaux de la discrimination ethnique, de la stigmatisation physique, du délit de faciès et des velléités séparatistes de certains esprits égarés. Les représentants de ces deux communautés ont apporté

leur soutien au chef de l'État, avant de le remercier pour son appel à la mobilisation générale. Ils ont réaffirmé leur attachement à la patrie et leur engagement à défendre la souveraineté nationale en tant que Congolais à part entière. Les représentants de la communauté Tutsi ont, particulièrement, condamné ceux qui, parmi eux, ont pris les armes contre la patrie. Ils ont aussi dénoncé l'amalgame qui est fait entre Tutsi congolais et les terroristes du M23, affirmant que les Tutsi congolais sont comme tous les autres Congolais, fidèles à leur pays et rejettent la manipulation du Rwanda qui impose cette guerre injuste à la République démocratique du Congo.

Alain Diasso

GUERRE DANS L'EST

Les évêques catholiques mobilisent à leur tour

L'appel à la mobilisation générale lancé il y a quelques jours par le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, en rapport avec la situation sécuritaire que connaît la République démocratique du Congo (RDC) dans sa partie orientale, continue d'alimenter la chronique politique de ces derniers jours.

Dans l'opinion nationale, l'écho est plutôt favorable. Le discours présidentiel a réconforté bien des convictions. Face aux agressions récurrentes des Rwandais sur leur sol via son appendice le M23, les Congolais sont, comme qui dirait, sur le pied de guerre, prêts à parler à toute éventualité. C'est non sans raison que dans leur déclaration rendue publique le 10 novembre, les évêques membres de la Conférence épiscopale nationale du Congo (Cenco) ont invité les Congolais à se mobiliser en tant que peuple pour rétablir les équilibres rompus. A la suite du chef de l'État qui a fait du rétablissement de la paix et de la sécurité le leitmotiv de sa mandature, les évêques catholiques n'ont mieux fait que de se rallier à son engagement et de l'accompagner dans leur sacerdoce.

« L'heure est grave. Notre pays est en danger ». Tel est l'intitulé de la déclaration de la Cenco qui, visiblement, prend la mesure du temps et de l'enjeu, rejoignant ainsi le garant de la nation dans son exhortation à défendre la patrie. La Cenco invite, en effet, les Congolais à la vigilance pour

faire face à la menace qui plane sur la RDC. « Ne croisons pas les bras. Restons vigilants et mobilisons-nous ! Ne laissons pas balkaniser la RDC, mettons-nous tous debout pour sauvegarder l'intégrité territoriale de notre pays », peut-on lire dans leur déclaration.

Regarder dans la même direction

Des mots qui traduisent l'aspiration à la paix, à l'unité et à la cohésion nationale des princes de l'Eglise. Des concepts chers au chef de l'État, Félix Tshisekedi, sur lesquels s'est d'ailleurs cristallisée son adresse à la nation. En des termes différents, les prélats catholiques ont également insisté sur la nécessité, pour les Congolais, de regarder dans la même direction au-delà de tout clivage politique, idéologique, religieux et tribal et de faire bloc contre l'ennemi commun. Autant que le président de la République, ils en ont appelé à la responsabilité citoyenne. Une manière de mettre un peu plus d'emphasis sur l'exhortation du premier citoyen congolais à une prise



Les évêques membres de la Cenco

de conscience collective et à une mobilisation tous azimuts. S'adressant aux compatriotes qui servent sous le drapeau, les évêques catholiques ont emboîté la même approche que le président Félix Tshisekedi en leur rappelant leurs responsabilités tout en aiguillant leur sens élevé de patriotisme et de sacrifice dans la défense de l'intégrité territoriale, parfois au prix de leur vie. En demandant aux gouvernants d'éviter toutes sortes d'alliances avec ceux qui ont développé une

forme de « mercantilisme militaire » ayant comme vrai objectif le pillage des ressources du Congo sur fond d'une duplicité de la communauté internationale et des organisations régionales, il est clair que la Cenco soutient la mise en garde faite par le chef de l'État à tous les traîtres et autres brebis galeuses qui servent les intérêts de l'ennemi.

Au finish, la déclaration des évêques de la Cenco rejoint, à maints égards, les idées exprimées par le président de la République dans son adresse à la Nation. Les deux textes s'im-

briquent dans leur approche de la résolution de la question sécuritaire à l'Est avec, en sus, une volonté commune affichée d'en finir avec la horde du M23, supplétif de l'armée rwandaise, quand même la possibilité d'une résolution diplomatique reste toujours de mise. Au-delà de tout, les chrétiens et les personnes de bonne volonté ont été exhortés à jeûner, à prier et à poser des gestes de solidarité particulièrement envers les déplacés de guerre en situation de détresse.

A.D.

BOURSE « FEMMES ET SCIENCES »

Les lauréates 2022-2023 primées

Dans le cadre du programme « Femmes et sciences » 2022-2023, la Fondation congolaise pour la recherche médicale (FCRM) et ses partenaires ont alloué des bourses d'excellence à dix étudiantes congolaises, le 10 novembre à Brazzaville, en présence de la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Delphine Edith Emmanuel.



Les lauréates posant avec la ministre Delphine Edith Emmanuel, le Pr Francine Ntumi et l'ambassadeur Wolfgang KlaperDR

Célie-Léoda Mougouya-Moukassa, Armélie Gomie Eouasse, Elzy Mamboueni-Tsoumou, Exaucée Nsonde Moussanji, Martine Wando, Grace Ossete Matou, Reine Alembe Pea, Darline Tagelle Kinouani, Jémima Consolee Bounkouta, Roth Aldette Nkouka sont les lauréates de la bourse d'excellence « Femmes et sciences » 2022-2023. Elles sont

toutes étudiantes à l'Université Marien-Ngouabi dans des filières scientifiques, primées sur la base de leurs résultats universitaires, de leur niveau de culture générale, de leur engagement dans la société...

Grâce à cette bourse, les lauréates bénéficieront d'une allocation mensuelle tout au long du mandat afin de se consacrer pleinement à

leurs études. « Souvent la femme est reléguée au second plan dans les sciences et aujourd'hui, à travers cette bourse de la FCRM, on se sent encouragé et boosté pour aller plus loin dans nos études. C'est vraiment un sentiment de joie et de reconnaissance. J'encourage davantage de filles à postuler pour cette bourse dans les années à venir », a fait savoir

Célie-Léoda Mougouya-Moukassa, une des lauréates.

Encouragement scientifique

En dehors des dix lauréates, il y a Réolie Foxie Mizele Kitoti qui a reçu le prix d'encouragement scientifique. Elle a fait son cursus universitaire à l'Université Marien-Ngouabi et y a obtenu un doctorat unique en mathématiques, option statistique, en novembre 2020. Actuellement, Réolie Foxie Mizele Kitoti est vacataire à l'Université Denis-Sassou-N'Gouesso où elle enseigne la probabilité et la statistique.

La campagne « Femmes et sciences » de cette année s'intitule « La femme au cœur du savoir ». Au cours des douze prochains mois, ce thème mettra en lumière la participation des femmes congolaises à la recherche et à l'innovation, tout en rappelant la nécessité de former, d'encourager et de briser les stéréotypes. « La thématique de cette année rappelle à tout le monde que la femme devrait investir tous les champs de développement et ce, dès le bas âge. Les femmes de

savoir doivent être des sources d'inspiration pour les autres afin de créer un bastion qui sera une source de solution aux défis globaux de notre époque », a déclaré le Pr Francine Ntumi, présidente de la FCRM, en présence du maire de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba ; de l'ambassadeur d'Allemagne au Congo, Wolfgang Klaper ; des enseignants des universités Marien-Ngouabi et Denis-Sassou-N'Gouesso.

Saluant l'initiative de la FCRM, la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Delphine Edith Emmanuel, a félicité les lauréates pour leur mérite. Elle leur a, en outre, invité à faire mieux que celles qui les ont précédées dans le domaine des sciences.

En rappel, la cérémonie de remise de bourses « Femmes et sciences » 2022-2023 a été placée sous le haut patronage de la première dame et présidente de la Fondation Congo assistance, Antoinette Sassou N'Gouesso, qui a été représentée.

Jessica Atipo

PHASE ZONALE DU CHAMPIONNAT SCOLAIRE AFRICAÏN DE FOOTBALL

Le Congo choisit ses représentants

L'école Louis-Samuel chez les garçons et le CEG de Mfilou chez les filles vont représenter le pays à la phase zonale de la compétition qui aura lieu du 23 au 30 novembre, à Brazzaville.

La phase nationale réservée aux moins de 15 ans régulièrement scolarisés s'est achevée le 11 novembre, au stade Alphonse-Massamba-Débat. Elle a mis aux prises huit établissements de Brazzaville dans les deux versions. Louis-Samuel a tiré son épingle du jeu en s'imposant en finale devant Aaron-Baouidi sur un score de 3-0. Le CEG de Mfilou, chez les dames, a battu en finale Aaron-Baouidi sur un score écriqué d'un but à zéro.

Ayant reçu chacun des médailles et des ballons, les deux établissements représenteront le Congo au tournoi scolaire de l'Union des fédérations de football d'Afrique centrale, qualificatif à la phase continentale. La phase zonale est un challenge très important en termes de récompense. Les équipes qui gagneront le tournoi toucheront chacune 300 000 dollars, donc 600 000 dollars pour les vainqueurs des deux versions. Cette phase nationale a pu se réaliser grâce à la franche collaboration tripartite ministère

des Sports, celui de l'Enseignement préscolaire, primaire et secondaire et la Fédération congolaise de football. « Deux jours durant, les équipes de huit écoles ont rivalisé sur le terrain en versions garçons et filles au cours de cette phase nationale. Certaines équipes ont montré leurs prouesses au stade de l'initiation et d'autres regorgent des talents en herbe. A cette étape, le perdant n'a pas tout perdu et le gagnant n'a pas tout gagné. Le véritable gagnant est le football à la base sans lequel le football de haut niveau en souffrira », a fait savoir Gaston Tchiangana, le directeur technique national, dont le souci est de voir les représentants du Congo dépasser l'étape de la phase zonale.

La compétition a permis aussi d'assurer la détection des joueurs et joueuses qui intégreront le Centre de perfectionnement de la Fédération congolaise de football. « Aux équipes championnes, nous vous invitons à ne pas dor-



Les joueurs de Louis-Samuel recevant leurs médailles/Adiac

mir sur vos lauriers. La phase zonale de la compétition est imminente », a expliqué le directeur technique national.

« C'est un pas que nous venons de mettre en marche dans la réalisation de ce grand projet d'avoir des élites, capables de représenter demain le Congo. Nous remercions les responsables des établissements qui ont pensé donner cette opportunité à

cette jeunesse de pouvoir venir s'exprimer au stade Alphonse-Massamba-Débat. Je demande à ces deux équipes, qui vont représenter le Congo à la phase zonale, de se mettre au travail dès demain. Car nous voulons une représentation de qualité à ce prochain challenge qui se trouve devant nous », a conclu Jean Ganga, conseiller aux sports du ministre.

La compétition a été validée

par la Confédération africaine de football (CAF) pour développer et promouvoir le football des jeunes sur le continent. Au cours de celle-ci, la CAF prône le fair-play. Les établissements les plus fair-play de la phase nationale, notamment Jean-Biyoudi et Javouhey 2, ont été gratifiés d'un trophée conformément au règlement comme si c'était eux les gagnants.

James Golden Eloué

INTERVIEW

Josely Mankou-Ngolo: « La JCI Congo traverse aujourd'hui des moments particuliers de son histoire »

Le président de la Jeune chambre internationale (JCI) Congo, Josey Mankou-Ngolo, a accordé une interview aux Dépêches de Brazzaville, au cours de laquelle il a souligné les maux dont souffre cette structure qui pourraient compromettre son développement. Entretien.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.): Monsieur le président, pouvez-vous nous parler de la structure que vous dirigez ?

Josey Mankou-Ngolo (J.M.N.): Succinctement, la JCI est une Fédération mondiale des jeunes leaders entrepreneurs. Elle offre aux jeunes diverses opportunités en développant leurs compétences en leadership, à l'entrepreneuriat et à la solidarité nécessaire, afin de transformer en opportunités les défis quotidiens de leurs communautés pour créer un impact durable. Elle est présente dans plus de 120 pays dont le Congo Brazzaville.

L.D.B.: Quels sont les problèmes qui minent sa bonne marche ?

J.M.N.: La JCI Congo traverse aujourd'hui des moments particuliers de son histoire. Des défis de tous ordres se présentent à elle parmi lesquels ceux qui concernent les aspects purement organisationnels: l'insuffisante connaissance de ses textes fondamentaux et de son fonctionnement. Ce qui a inéluctablement pour corollaire la déformation et l'arbitraire. Ainsi, la JCI Congo perd le fil directeur des principes et valeurs de la fédération mondiale.

La formation de qualité qui devrait être l'essence du parcours du membre a été reléguée au profit de la promotion de la non-qualité. On pourrait citer, par exemple, la gestion opaque des finances au plus haut niveau de la JCI Congo, le déficit de valeurs



morales, le manque de respect à l'endroit des présidents locaux qui sont les mandants du membre individuel et dépositaires du droit de vote à l'assemblée générale nationale.

L.D.B.: Et la gestion des hommes au niveau de la JCI Congo ?

J.M.N.: Comme dit précédemment, la promotion de la non-qualité ces dernières années conduit la JCI Congo. Un tel contexte dresse le lit à l'incompétence, aux abus de toute sorte et à l'étroitesse. Sinon, comment comprendre qu'un comité direc-

teur national interdise l'accès en salle de l'assemblée générale aux présidents locaux, à jour de leurs cotisations, venus expressément et statutairement porter les voix de leurs membres sous le prétexte fallacieux du non-paiement des frais de participation ?

A la JCI, même une organisation non à jour de ses cotisations a droit à la salle et à un siège et les organisations absentes peuvent envoyer des procurations. La seule exigence pour que leurs voix comptent est d'être financièrement à jour dans les cotisations. D'autres décisions, toutes aussi impopulaires, ont été prises

dans l'ultime volonté de créer un climat de crise au sein de l'organisation au lieu de privilégier le dialogue et la paix tant prônés par la JCI.

L.D.B.: Quelles sont, à votre avis, les approches de solutions envisagées pour mettre un terme à ces comportements qui n'honorent pas l'organisation ?

J.M.N.: Aucune œuvre ne saurait vivre durablement si ses fondements ne sont pas solides; c'est-à-dire vidée de tout aspect subjectif. Les textes sont le seul référentiel. C'est un préalable. En plus, nous avons un plan d'action 2023 qui intègre tous les éléments nécessaires à la bonne marche de la JCI Congo. Une croissance de qualité, une planification stratégique et en ligne avec JCI, le suivi des plans de carrière des membres, la formation comme le pivot de tous les axes, la transparence dans la gestion des ressources de l'organisation, le développement des partenariats, l'inclusion des pouvoirs publics et de la communauté dans notre démarche, la visibilité affirmée de notre organisation. La JCI Congo pourra reprendre sa place sur l'échiquier national et international.

L.D.B.: Quels sont les moyens dont vous disposez pour cela ?

J.M.N.: Les membres de la JCI Congo sont lucides. C'est ce qui a permis d'arrêter la dérive vers laquelle on a voulu conduire l'organisation. A la lumière des textes et par la perspicacité des

présidents locaux, la barre a été redressée.

Cependant, nous ne perdons pas de vue que JCI, c'est huit organisations locales. JCI Pointe-Noire centre, JCI Mfoa la verte, JCI Fraternité, JCI Prestige, JCI Victory et JCI Djiri Responsable ont porté la voix de la raison tant à Brazzaville, à Pointe-Noire que dans les autres localités visées pour l'extension de JCI Congo. Nous travaillons encore pour ramener les deux autres sur la voie de la promotion des changements politiques.

L.D.B.: Quelle est aujourd'hui la position de l'international ?

J.M.N.: JCI est une organisation centenaire. Comme je l'ai dit, sans base solide, rien de durable n'est envisageable. Si elle résiste et se renouvelle depuis plus d'un siècle, c'est parce que les fondements sont forts. Elle s'appuie sur les textes et règlements. JCI privilégie la paix, le dialogue, la cohésion et le partage de ses valeurs, dans un cadre bien précis: les textes. Nous y sommes complètement alignés. Rien de tout ce que nous entreprenons n'est en dehors des textes: les appels au dialogue sont conformes aux textes, les organisations locales à jour, les candidatures conformes et légales au regard des textes, validées par le comité de candidatures... Aujourd'hui, nous avançons et notre chantier est clair, avec des hommes et le leadership nécessaires pour rendre chacun fier d'appartenir à JCI Congo.

Propos recueillis par Séverin Ibara

MUSIQUE TRADI-MODERNE

Niska signe Mossé

“Mossé”, mot Makoua (langue vernaculaire du Nord de la République du Congo) qui veut dire en français “Soleil”, est le titre du single de l'artiste musicienne Niska, disponible en format digital sur toutes les plateformes de téléchargement depuis le 11 novembre.

Produite par la maison Mwene production d'Eddy Fleury Ngombé, la chanson “Mossé” est le premier saut de Niska, une jeune chanteuse d'une vingtaine d'années du groupe Kingoli universel, dont elle est chanteuse depuis trois ans. Elle a été assistée par Gianni Olando et Freddy Massaki.

Restée dans l'univers folklorique, Niska a cependant des influences musicales éclectiques. L'artiste et sa maison de production sont dans la préparation de quatre autres titres qui sortiront en février 2023. Quant à la philosophie de ce

titre, elle souligne que le soleil est le symbole de vie, d'espoir et surtout de lumière. A travers cette chanson, elle exhorte son prochain à vivre pleinement sous le soleil. Ce qui est contraire à l'obscurité, à la méchanceté, ... Originaire de Makoua, la ville lumière, Niska invite les ressortissants de cette localité à ne jamais oublier que cette terre est également celle du soleil par sa position géographique. Ce titre est donc à l'image du style qu'elle va défendre et de sa langue d'expression culturelle.

Bruno Okokana



HUMEUR

Gare aux caméras cachées !

À la manière de ce que fût notre comportement dans les grandes villes à cause de l'émission sur la chaîne nationale de télévision « Kéba na caméra », autrement dit « Attention à la caméra cachée », dans la décennie 1980, faisons donc attention de nos jours à tout ce que nous posons comme acte à n'importe quel endroit.

Par caméra cachée, nous pensons à un dispositif technique consistant à filmer des individus à leur insu. Ce procédé prend de plus en plus de l'ampleur ces jours-ci qu'il tend à discipliner des gens dans leurs agissements quotidiens, même étant seul dans un endroit quelconque car, on ne sait toujours pas qui peut filmer et où ?

C'est surtout le téléphone portable qui a démasqué certaines actions privées et amplifié des « images cachées » qui, hier, relevaient réellement de la sphère privée. Mais aujourd'hui, tout s'explode et se dévoile, même les gestes les plus insolites sont filmés. Uriner en public pour un responsable d'un certain rang, viol et vol, braquage, obscénité, etc., tout est aujourd'hui filmé et balancé sur les réseaux sociaux, par exemple. La caméra cachée suivant l'individu partout.

Personne en tout cas, quel que soit l'âge, le sexe ou la fonction, n'est à l'abri de cette caméra qui devient comme une règle normative à vivre. Elle est dite « cachée » parce qu'elle est invisible pour l'individu filmé.

Il est clair que nous ne parlons pas ici des caméras de surveillance qui sont d'une utilité publique ou privée autorisée pour filmer le déroulement de différentes actions dans certains milieux. Ces caméras veillent bien à la sécurisation de ces endroits et jouent ainsi le rôle des vigiles, contrairement aux caméras cachées.

Ces caméras qui prennent des proportions inadmissibles aujourd'hui sont devenues des éléments de la régulation sociale de certains comportements regrettables. Ceci étant, essayons d'être prudents quand nous posons certains actes car, personne maintenant n'est à l'abri de la caméra cachée qui, pourtant, est une mauvaise chose mais on vit avec.

Faustin Akono

NÉCROLOGIE



La chambre nationale des notaires du Congo a la tristesse de porter à la connaissance des notaires du Congo, à la grande famille de la justice ainsi qu'aux parents, usagers, amis et connaissances le décès de Maître Michel Mvouo, notaire, survenu le lundi 7 novembre 2022 à Brazzaville. Ladite Chambre présente ses condoléances les plus attristées à la famille biologique de l'illustre disparu.

ACTION DE L'ETAT EN MER

Eric Dibas-Franck installé dans ses fonctions

Officiellement installé dans ses fonctions le 11 novembre à Brazzaville, le nouveau secrétaire permanent du Comité interministériel sur l'Action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales, Eric Dibas-Franck, a promis d'œuvrer pour une action « maritimo-fluviale plus ».

Prenant ses fonctions, Eric Dibas-Franck a demandé aux Congolais d'attendre de la structure qu'il dirige une action « maritimo-fluviale plus ». « Cette action sera portée aussi bien sur les eaux maritimes que continentales et donnera ce que l'on rappelle souvent, dans les discours habituels, une vraie maritimisation et fluviation de notre économie », a-t-il expliqué, après avoir été installé par le ministre directeur de cabinet du Premier ministre, Serge Blaise Zoniaba.

Le nouveau secrétaire permanent de l'Action de l'Etat en mer a, par ailleurs, pris l'engagement de travailler davantage avec les départements ministériels concernés sur les problèmes de piraterie, de sécurité et de sûreté, du tourisme en mer, de la pêche illicite... Interrogé sur la marginalisation du secteur fluvial, Eric Dibas-Franck a fait savoir que par habitude, le fluvial a toujours été le parent pauvre. D'où la nécessité, selon lui, de redorer son blason à travers la dynamique qui caractérise le secrétariat permanent, opérationnel et technique, aussi bien dans le maritime que le fluvial. « Il a plu au chef de l'Etat de créer, pour la deuxième fois, un ministère de l'Economie fluviale et des voies navigables dans notre pays. C'est dire que l'action qui sera la nôtre va être une action assise sur deux béquilles : l'une concernant la mer et l'autre les eaux continentales », a-t-il déclaré.

Parcours

Eric Dibas-Franck, nommé par décret 2022-1876 du 31 octobre 2022 du Premier ministre, est détenteur de plusieurs diplômes dans le domaine du droit maritime. Il obtient en 1998 un doctorat en droit privé de l'Université de Paris XI-Sceaux, avec une



Eric Dibas-Franck installé dans ses fonctions

mention très honorable ; un diplôme d'études approfondies en droit public, option droit international et relations internationales obtenu en 1993 à l'Université de Reims Champagne Ardenne avec la mention très bien. En 1992, il obtint un diplôme d'études approfondies en droit privé de l'économie.

Enseignant aux universités de Paris II Panthéon-Assas et Paris XIII, précisément dans le diplôme interuniversitaire droit Ohada, le nouveau secrétaire permanent de l'Action de l'Etat en mer est un ancien chef de département de la filière maritime à l'Ecole supérieure de technologie du littoral à Pointe-Noire. Il est enseignant à la Faculté de droit de l'Université Marien-Ngouabi. Pré-

sident de l'Association congolaise du droit maritime, il est auteur de plusieurs ouvrages et articles parmi lesquels la « Convention des Nations unies sur le contrat de transport international des marchandises effectué entièrement en mer », dite règle de Rotterdam, le « Code communautaire Cémac de la marine marchande de 2012 », le « Droit maritime dans la zone Cémac ».

En rappel, le nouveau secrétaire permanent du Comité interministériel de l'Action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales a été nommé à ce poste en remplacement de Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, décédé le 14 mars dernier à Paris, en France.

Rominique Makaya

CIRCULATION ROUTIÈRE

Une préoccupation pour le maire de la ville

« Tout sera mis en œuvre pour que nous puissions arriver à faire qu'il y ait une meilleure appréciation de la ville en termes de routes », a assuré Evelyne Tchitchelle, présidente du Conseil départemental et municipal, maire de la ville de Pointe-Noire, après les premières pluies qui ont inondé la ville.

Autrefois fierté du pays, le réseau routier ponténégrin est aujourd'hui parmi les plus dégradés sur l'ensemble du territoire national. Sa plus grande partie du linéaire a dépassé sa durée de vie théorique. Cette dégradation est le fruit de plusieurs années de non restructuration, dont les conséquences majeures aussi bien au niveau économique que social ont été une augmentation du coût du transport marqué par des demi-terrains. Des financements ont été alloués

à la municipalité pour la construction d'un meilleur réseau routier et pour une plus grande mobilité de la population, mais rien ou presque n'a été fait. Il y a quelques jours, la ville océane a été inondée par des pluies diluviennes, conduisant le maire de la ville à effectuer une descente de constatation des dégâts causés dans les différents quartiers.

Après cette constatation, Evelyne Tchitchelle a assuré que les moyens de relance des travaux

sont en voie de mobilisation par le gouvernement pendant les cent jours décrétés. Elle a indiqué que tout sera fait pour permettre à la ville d'avoir des routes plus accessibles. « Tout sera mis en œuvre pour que, du jour au jour, il y ait une meilleure appréciation de la ville en termes de routes », a indiqué Evelyne Tchitchelle. Cette situation agace les usagers et provoque de nombreux problèmes liés à la circulation routière.

Hugues Prosper Mabonzo

ZES DE POINTE-NOIRE

Le chef de l'Etat lance les travaux de construction

Le président de la République, Denis Sassou N'Gusso, a posé le 12 novembre à Loango la première pierre de construction de la zone économique spéciale (ZES) de la ville océane. Le chantier sera réalisé par la société Arise Congo, filiale d'Arise international.

Pour Shailesh Barot, directeur général de la société Arise Congo chargé de la construction de la ZES, cette plateforme industrielle représente un partenariat public privé d'envergure entre la République du Congo et sa société, mise en place afin de contribuer activement à l'industrialisation du Congo. Elle permettra de soutenir les efforts s'inscrivant dans le cadre du Programme national de développement 2022-2066. « S'étendant sur 2700 hectares, le programme s'engage sur trois axes spécifiques, notamment le développement de l'industrie locale au sein d'un écosystème vertueux et durable, la création d'emplois inclusifs à grande échelle ainsi que la substitution des importations dans les secteurs tels que le bois, la pharmaceutique, la transformation agro-alimentaire, ainsi que la production d'appareils électroménagers. En phase 1, ce programme projette d'attirer des investissements directs étrangers estimés à 1 milliard de dollars, dont 150 millions serviront au développement de l'écosystème industriel. La livraison de la première phase sera achevée d'ici 24 mois et le travail pour drainer des investisseurs a déjà été enclen-



Photo de famille/Adiac

ché avec trois investisseurs qui commencent la construction de leurs unités dans les secteurs de transformation du cuivre, de la fabrication de bougies, ainsi que la transformation de bois en contreplaqué », a-t-il déclaré.

Pour sa part, le préfet du département du Kouilou, Paul Adam Dibouilou, a rappelé qu'en plus

de la création des emplois et la réduction de la pauvreté, ce projet se réalise sur un site exceptionnel et historique. Bien avant le 15e siècle, a-t-il expliqué, Loango a été le port de Bwali actuelle Diosso, capitale du royaume de Loango. Il sied de rappeler que, par devoir de mémoire, la ville de Pointe-Noire découle de Loango. « Le

président de la République est comme l'apôtre Pierre. Par cette action salvatrice, il est en train de rebâtir pierre par pierre ce nouveau temple qui est Loango comme l'avait prédit Raphaël Antonetti, grand bâtisseur de la ville de Pointe-Noire. Je cite la cohabitation de la ville de Pointe-Noire et celle de Loango se jouxtera

par la baie de Pointe-Noire à celle de Loango. La réalisation de la ZES de Pointe-Noire sur ce site va impulsivement ressusciter la ville antique de Loango », a-t-il déclaré.

De son côté, Jean Marc Thysère Tchicaya, ministre des ZES et de la Diversification économique, a signifié que plusieurs activités seront réalisées dans cette zone, entre autres le raffinage pétrolier, la métallurgie, la fabrication des produits alimentaires, des boissons, des articles en bois, du papier, le travail d'articles en papier et en carton, l'imprimerie.

Séverin Ibara
et Charlem Léa Itoua

« La réalisation de la ZES de Pointe-Noire sur ce site va impulsivement ressusciter la ville antique de Loango »

RÉFLEXION

Et la grande Histoire revint ...

La commémoration, vendredi, de la fin de la Première Guerre mondiale qui opposa l'Allemagne à la France et à de nombreux pays européens, causant la mort de millions d'êtres humains et des blessures qui ne se sont jamais refermées en dépit des apparences, est venue très opportunément rappeler que le pire peut toujours sortir de l'affrontement direct ou indirect des grandes puissances. Elle a lancé un nouvel avertissement à celles et ceux qui croient naïvement que l'homme du vingt-et-unième siècle est plus sage que celui du vingtième.

Ce qui se passe actuellement sur le Vieux continent avec la guerre en Ukraine, le retrait brutal de l'Angleterre de l'Union européenne, la réapparition de l'extrême droite à la tête de l'Italie,

la montée des tensions entre l'Allemagne et la France sur les questions de défense démontre sans le moindre doute que loin de renforcer l'unité régionale esquissée par les Pères de l'Europe au sortir du deuxième conflit mondial, le temps présent voit réapparaître les divergences d'antan. Et que, de ce fait, la plus grande attention doit être portée à ces divergences dont le pire, n'en doutons pas, pourrait à nouveau sortir à plus ou moins brève échéance.

Nous sommes bien conscients que de telles réflexions nous vaudront de sévères critiques dans le milieu diplomatique, mais l'Histoire, la grande Histoire est là pour démontrer que l'homme ne sait toujours pas gérer ses mauvais instincts. Nous en avons eu la preuve dans le siècle précédent lorsque la Deuxième

Guerre mondiale a dressé l'un contre l'autre l'Allemagne et la France deux décennies à peine après que la Première Guerre mondiale a causé la mort de millions d'êtres humains. Et nous l'aurons de nouveau si les gouvernants de ce temps ne prennent pas la juste mesure des risques que génère leur égoïsme.

Cette remarque est d'autant plus juste que les progrès technologiques faits dans les quatre dernières décennies ont accru, de façon considérable, la capacité de destruction massive dont disposent les « grands ». Et que les puissances comme la Russie n'hésitent pas à brandir officiellement la menace de l'emploi d'armes nucléaires tactiques ou stratégiques afin d'imposer leur loi. Pour dire les choses de façon encore plus brutale, les avancées

scientifiques remarquables ainsi réalisées, loin de renforcer la paix entre les nations, ne cessent d'aggraver le risque de conflits dévastateurs.

C'est pourquoi la commémoration de la fin de la Première Guerre mondiale provoquée par l'Europe, il y a un siècle, dépasse de très loin les peuples européens et doit conduire à une réflexion générale sur la préservation de la paix. L'Afrique le sait mieux que quiconque dont les peuples, alors colonisés, ont payé au prix fort la folie des Européens. Une folie qu'il importe au plus haut point de rappeler comme le font à juste titre aujourd'hui les villes du nord de la France telles que Verquin où reposent les victimes africaines du deuxième conflit mondial.

Jean-Paul Pigasse